CC d'Horte et Lavalette (Siren : 241600360)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Villebois-Lavalette
Arrondissement	Angoulême
Département	Charente
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/1993
Date d'effet	28/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-Michel TAMAGNA

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4, rue André Bouyer
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	16320 VILLEBOIS-LAVALETTE
Téléphone	05 45 64 91 96
Fax	05 45 64 90 17
Courriel	cdchortelavalette@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 406

Densité moyenne	21,19

Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
16	Blanzaguet-Saint-Cybard (211600473)	261
16	Chadurie (211600721)	537
16	Charmant (211600820)	333
16	Chavenat (211600929)	230
16	Combiers (211601034)	121
16	Edon (211601257)	275
16	Fouquebrune (211601430)	686
16	Gardes-le-Pontaroux (211601471)	269
16	Gurat (211601620)	192
16	Juillaguet (211601729)	142
16	Magnac-Lavalette-Villars (211601984)	459
16	Ronsenac (211602834)	590
16	Rougnac (211602859)	449
16	Vaux-Lavalette (211603949)	103
16	Villebois-Lavalette (211604087)	759

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies *Développement des énergies renouvelables : création de zones de développement de l'éolien.*
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *Mise en place du SPANC et contrôle des installations d assainissement autonome ;*
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales *Traitement des déchets industriels banals ; protection et mise en valeur de l environnement dans le cadre de la charte de qualité Horte et Tardoire ; participation financière versée au SDIS ;*
Sanitaires et social
- Action sociale *Gestion du réseau d'aide spécialisée pour les enfants en difficultés ; étude, soutien ou réalisation d actions, de manifestations et d animations culturelles et sportives s inscrivant dans le cadre du projet éducatif local (contrat éducatif local, contrat enfance, contrat temps libre) ; création, aménagement et gestion d une structure petite enfance ; création, aménagement et gestion d un point d accueil multiservices situé au siège de la communauté de communes ; Actions en faveur des jeunes : participation à la mission locale ou à toute autre structure s'y substituant, en fonction de l'offre de services proposée aux jeunes du territoire.*

Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *répondant aux critères suivants : situation à proximité des axes RD 674 et RD 939 - surfaces minimum de 3 hectares comprenant au minimum 3 lots ;*
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) *Création de la zone d aménagement différé de Villebois-Lavalette - promotion économique du territoire - signalisation des entreprises des zones d activités ;*
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs *Création, aménagement, entretien et gestion d une médiathèque intercommunale à Villebois-Lavalette ;*
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs *Création, aménagement, entretien et gestion de la salle omnisports située route du collège à Villebois-Lavalette et du terrain de sport situé près de la RD 16 à Ronsenac ;*
- Etablissements scolaires *Aménagement, équipement, entretien et fonctionnement des écoles maternelles ;*
- Activités culturelles ou socioculturelles *Etude, soutien ou réalisation d actions, de manifestations et d animations culturelles et sportives s inscrivant dans le cadre de projet culturel en collaboration avec la communauté de communes de la Vallée de l Echelle ;*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme *Réalisation d'un plan d'urbanisme intercommunal.*
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *Zones d aménagement concerté d intérêt communautaire : surfaces minimum de 3 hectares ;*
- Organisation des transports non urbains *Transport de personnes, dans le cadre du centre de loisirs sans hébergement ;*
- Etudes et programmation *Bâtir un projet de développement local sous forme d une charte intercommunale et le traduire dans un document cartographique de type plan de référence qui aura la même valeur juridique que la charte elle-même ;*
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *La totalité des voies communales et des ouvrages d art situés sur ces voies ; les travaux sur la voirie réalisés dans le cadre d un projet d aménagement des centres bourgs restent de la compétence des communes ; la propreté et la sécurité des voies communales restent de la compétence des communes dans le cadre de leur responsabilité en matière de police de la circulation ;*
Développement touristique
- Tourisme *Accueil et information, promotion, signalétique, signalisation touristique et aménagements touristiques à créer ; création, aménagement, entretien et gestion des jardins thématiques d Horte et Lavalette ; création, aménagement, entretien et animation de la plaine de loisirs d Horte et Lavalette ;*
Logement et habitat
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire *Création et aménagement, hors éclairage public, de lotissements (accès à la propriété et locatifs) d intérêt communautaire répondant aux critères suivants (création d un nombre minimum de 4 lots ; situation géographique à proximité de la RD5, RD16, RD 674, RD 939 ou localisation dans le centre bourg) ;*

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) *Aide aux particuliers dans le cadre des OPAH ou PLH ; assurer ou concourir à la réalisation des études PLH, OPAH, OCM, PIG ou tout autre dispositif similaire.*
Sanitaires et social
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) *Création d un centre intercommunal d action sociale pour la gestion de la maison de retraite de Gamby ;*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
16	SYND MIXTE A VOCATION MULTIPLE DU PAYS D' HORTE ET DE LAVALETTE (241600212)	SM fermé	5 258
16	SYND MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DE LA CHARENTE (251600060)	SM ouvert	364 429
16	SYND DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA CHARENTE dit CALITOM (251602660)	SM fermé	37 757
16	SYND MIXTE LE PAYS D'HORTE ET TARDOIRE (251601654)	SM fermé	35 817
16	SYND MIXTE DEPARTEMENTAL POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION (251602785)	SM ouvert	159 100

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)